

Collectif Justice pour Les Victimes de la Route
Antenne 33
22, Avenue de la Marne
33400 Talence
Mme Nathalie Prieto-Y-Cosio
Mme Laurence Papon-Fournier

Mr le Député Sébastien Saint-Pasteur
48, Avenue Jean-Jaurès
33600 Pessac

Objet : Rencontre du 24 Octobre 2024
PJ : Amendements proposé par Le Collectif
et L'association Victimes et Avenir

Talence, le 18 Novembre 2024

Mr Sébastien Saint-Pasteur,

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre disponibilité et votre écoute.

Cette échange, nous a permis de faire votre connaissance et de discuter du Collectif Justice Pour Les Victimes de La route, de son implication auprès des victimes et de leurs proches, de ses actions concernant une infraction autonome « l'homicide routier », et de sa mobilisation afin que chacun puisse circuler en toute sécurité et en toute sérénité sur les routes de France.

Mme Papon-Fournier, sa fille Chloé et moi même avons pu vous décrire nos différents parcours de famille de victimes, des difficultés administratives et judiciaires que nous avons dû affronter et que nous affrontons toujours.

Au cours de cette rencontre, nous avons souligné le manque d'implication de votre parti lors des débats à l'Assemblée Nationale. En effet, à la première lecture en janvier 2024, Mr Olivier Faure était absent. De plus, votre groupe y était peu représenté puisque **7 membres sur 31** ont participé au vote. Trois seulement ont voté pour ce texte, 4 se sont abstenus. Plusieurs de nos amendements dont nous avons obtenu le dépôt ont été rejetés sans réel débat vu le peu d'intérêt montré par les députés présents.

Seulement **184 députés sur 577** se sont sentis impliqués pour prendre part à ce vote.

Vous comprendrez, que pour nous, les proches des victimes, nous avons le sentiment que la sécurité routière n'est pas une priorité nationale comme on semble nous le faire croire.

Nous vous adressons les amendements que nous avons proposé avec l'Association « Victimes et Avenir » sur la proposition de loi créant l' **homicide routier** et visant à **lutter** contre **la violence routière**.

Vous avez émis le souhait de nous soutenir par une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement des victimes et de leurs familles. Nous espérons compter sur votre soutien et sur votre engagement à nos côtés pour améliorer cette prise en charge.

Nous comptons sur votre groupe parlementaire pour obtenir l'adoption de cette loi lors de sa prochaine présentation à l'Assemblée Nationale. La Sécurité Routière doit être une priorité Nationale et nous comptons sur chacun d'entre vous pour défendre collectivement cette loi.

Nous vous adressons, Mr Sébastien Saint-Pasteur, nos salutations.

Mme Nathalie Prito-Y-Cosio
Mme Laurence Papon-Fournier
Mlle Chloé Geonget.